



Pour diffusion immédiate : 07/06/2024

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL SE RÉJOUIT DE L'ADOPTION DE PROJETS DE LOI D'ENVERGURE NATIONALE VISANT À LUTTER CONTRE L'ADDICTION AUX MÉDIAS SOCIAUX ET À PROTÉGER LES ENFANTS EN LIGNE

La loi SAFE pour les enfants limitera l'accès aux flux algorithmiques addictifs ; la loi sur la protection des données des enfants assurera la sécurité des données personnelles

La gouverneure Hochul s'est associée à des élèves, des parents et des dirigeants élus pour faire pression en faveur d'une législation transformatrice

La gouverneure Hochul a célébré aujourd'hui l'adoption de deux projets de loi d'envergure nationale visant à protéger les enfants en ligne. La Loi Halte à l'exploitation des flux addictifs (Stop Addictive Feeds Exploitation , SAFE) pour les enfants limitera l'accès des enfants à des flux addictifs sur les médias sociaux, et la loi de New York sur la protection des données des enfants assurera la sécurité des données personnelles des enfants.

« New York est à la pointe de la nation pour protéger nos enfants des flux de médias sociaux addictifs et protéger leurs données personnelles des entreprises prédatrices », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Ensemble, nous avons franchi une étape historique dans nos efforts pour résoudre la crise de la santé mentale des jeunes et créer un environnement numérique plus sûr pour les jeunes. Je remercie le procureur général James, la chef de la majorité au Sénat Stewart-Cousins et le président de la Chambre des représentants Heastie, et les sponsors de la loi, le sénateur Gounardes et la membre de l'assemblée Rozic, pour leur partenariat essentiel dans l'avancement de cette législation transformatrice. »

La loi SAFE pour les enfants exigera des entreprises de médias sociaux qu'elles limitent les contenus addictifs sur leurs plateformes pour les utilisateurs de moins de 18 ans. Sauf autorisation parentale, les utilisateurs de moins de 18 ans ne recevront pas de flux addictifs. Les utilisateurs peuvent toujours rechercher des sujets d'intérêt spécifiques. Elle interdira également aux plateformes de médias sociaux d'envoyer des notifications concernant les flux addictifs aux mineurs entre 0 et 6 heures du matin sans le consentement des parents. La législation autorisera le bureau du procureur général (OAG) à intenter une action pour interdire les violations de la nouvelle loi et à demander

des sanctions civiles pouvant aller jusqu'à 5 000 dollars par violation, entre autres mesures correctives. Et enfin, elle appelle à l'établissement de méthodes acceptables de vérification de l'âge et de consentement des parents, qui seront déterminées par d'OAG dans le cadre d'un processus d'élaboration de règles une fois que la législation aura été promulguée.

La loi new-yorkaise sur la protection des données des enfants interdira aux sites en ligne de collecter, d'utiliser, de partager ou de vendre des données à caractère personnel concernant des personnes âgées de moins de 18 ans, à moins qu'ils n'aient reçu un consentement éclairé ou que cela ne soit strictement nécessaire à la finalité du site web. Elle autorise également l'OAG à faire appliquer la loi et à demander des dommages-intérêts ou des sanctions civiles pouvant aller jusqu'à 5 000 dollars par infraction.

Letitia James, procureur général de l'État de New York, a déclaré, « Nos enfants traversent une crise de santé mentale, et les médias sociaux alimentent le feu et profitent de l'épidémie. La législation sur laquelle mon équipe a travaillé et qu'elle a soutenue avec les sponsors de la loi, le sénateur Gounardes et la membre de l'assemblée Rozic, permettra de s'attaquer aux caractéristiques de dépendance qui ont rendu les médias sociaux si insidieux et si anxiogènes. Je félicite la gouverneure Hochul, la chef de la majorité au Sénat Stewart-Cousins, le président de l'Assemblée Heastie et les majorités législatives d'avoir soutenu cette législation et d'avoir convenu que la protection de la santé mentale des enfants doit être une priorité absolue. L'État de New York est une fois de plus à l'avant-garde du pays, et j'espère que d'autres États lui emboîteront le pas et adopteront des lois visant à protéger les enfants et à faire passer leur santé mentale avant les profits des grandes entreprises technologiques. »

Andrea Stewart-Cousins, chef de la majorité au Sénat de l'État, a déclaré, « Face aux menaces que les médias sociaux font peser sur nos jeunes dans le paysage technologique en constante évolution d'aujourd'hui, je suis fier que, sous ma direction, la majorité sénatoriale ait créé la commission sénatoriale de l'internet et de la technologie pour se concentrer sur ces questions. Je remercie la gouverneure Hochul, le procureur général James et le sponsor de la loi, le sénateur Gounardes, pour leur travail diligent sur cette législation et pour avoir collaboré avec les parties prenantes et leurs collègues afin de parvenir à un accord qui soutienne au mieux notre jeunesse en vue d'une utilisation plus saine des médias sociaux. Ensemble, nous continuerons à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger le bien-être mental de nos enfants. »

Carl Heastie, président de l'Assemblée, a déclaré, « La technologie évolue, tout comme les moyens de protéger nos enfants contre les dangers, que ce soit en ligne ou hors ligne. Ces projets de loi donneront aux parents les moyens de protéger leurs enfants contre les pratiques prédatrices qui ont un impact sur leur santé mentale en éliminant les flux personnalisés qui créent une dépendance et feront de la protection de la vie privée en ligne la règle par défaut pour les enfants new-yorkais, en empêchant les entreprises de collecter et d'utiliser leurs données. Merci à Nily Rozic, notre marraine à

l'Assemblée, ainsi qu'à la gouverneure Kathy Hochul, à la procureure générale Letitia James et à nos partenaires au Sénat pour tout le travail qu'ils ont accompli afin de rendre les espaces en ligne plus sûrs pour les enfants. »

Le sénateur d'État Andrew Gounardes a déclaré, « New York envoie un message clair aux Big Tech : vos profits ne sont pas plus importants que la vie privée et le bien-être de nos enfants. En tant que père de deux jeunes enfants, cette victoire est personnelle, et je suis particulièrement reconnaissant aux jeunes, aux parents, aux éducateurs et aux organisations de tout l'État qui ont lutté contre le lobbying et les mensonges de l'industrie, et qui ont exigé un monde numérique plus sûr. Cette journée n'aurait pas été possible sans l'extraordinaire collaboration de la gouverneure Hochul, du procureur général James, de la membre de l'assemblée Rozic et de la direction législative. Il ne s'agit pas seulement d'une victoire pour les enfants de New York : nos nouvelles lois ouvrent la voie au reste du pays. Nous avons battu Big Tech, et vous pouvez le faire aussi. »

Nily Rozic, membre de l'Assemblée, a déclaré, « Plus de vingt ans après la dernière mise à jour de la loi sur la protection de la vie privée des enfants en ligne, l'adoption de ces projets de loi montre que l'État de New York prend les devants en plaçant la sécurité et la protection de la vie privée des New-Yorkais au premier plan. Nous prenons des mesures décisives pour protéger nos enfants de l'influence néfaste des algorithmes addictifs et de la collecte incontrôlée de données en adoptant la loi SAFE pour les enfants et la loi sur la protection des données des enfants de l'État de New York. Je remercie la gouverneure Hochul, le procureur général James et le sénateur Gounardes pour leur collaboration sans faille en vue de protéger les jeunes à l'ère numérique. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov.
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)